

La Gazette du Patient

SOMMAIRE

N°23
Juillet 2024

A la une

- Résultats de la certification pour la qualité et la sécurité des soins 2 & 3
- La biopédancemétrie arrive à l'ADA 17 4

Pratique

- Infirmière de parcours de soins MRC 9
- Identitovigilance :
Mise à jour des pièces d'identité 9
- Déclarer les événements indésirables 10
- Changement de membres à la CDU 11

Actualités

- L'importance du tri des déchets en milieu médical 5
- Journée mondiale du rein 5
- Education Thérapeutique du Patient : à la découverte de l'art-thérapie. 6
- Rendez-vous à " L'après-midi des aidants " 7

Dossier

- Gestion de la douleur 12 & 13
- Il y a de l'ambiance à Vaux sur Mer... 14 & 15

Zoom

- Les plaies du pied du patient diabétique 8

Diététique

- Le menu de l'été 16 à 18

Résultats de la certification pour la qualité et la sécurité des soins

par le service qualité

Le niveau de certification de l'établissement est décidé par la Haute Autorité de Santé, à l'issue d'une évaluation externe. Il donne une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins dans les établissements de santé.

Date de décision : Avril 2024

Référentiel : 2021

Score global de satisfaction aux attendus du référentiel : 94,99 %



Chapitre 1 : Le patient..... **99 %**

Chapitre 2 : Les équipes de soins.....**97 %**

Chapitre 3 : L'établissement.....**88 %**

Nombre d'audits réalisés : 54 audits dont 14 audits patients traceur et 9 audits parcours traceur.

Le patient traceur évalue la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient dans l'établissement de santé. Il recueille, après l'obtention de son consentement, l'expérience du patient et/ou de ses proches.

L'évaluateur se fait présenter le patient par son médecin référent ou son représentant, puis il rencontre le patient. Il s'entretient ensuite avec l'équipe assurant la prise en charge du patient.

Le parcours traceur évalue la continuité et la coordination de la prise en charge des patients, et le travail en équipe. Il apprécie aussi la culture qualité et sécurité des soins. L'évaluateur rencontre les équipes impliquées dans la prise en charge en s'appuyant sur un dossier « fil rouge » auquel seront associés des dossiers identiques si le dossier « fil rouge » ne permet pas de recueillir toutes les informations recherchées. Ensuite, l'évaluateur, accompagné d'un professionnel, retrace le parcours physique du patient. À cette occasion, il rencontre les différentes équipes intervenant dans le parcours type retenu et complète ainsi son évaluation.

Score des critères impératifs :

Il s'agit d'exigences fondamentales dans tous les établissements de santé. Si une évaluation de l'un de ces critères est négative, la HAS se réserve le droit de ne pas accorder la certification à l'établissement

11 critères impératifs étaient applicables à l'ADA 17 :

Chapitre 1 : Le patient

- 1.1-03 Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités : **100 %**
- 1.2-01 Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité : **100 %**
- 1.2-08 Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur : **100 %**

Chapitre 2 : Les équipes de soins

- 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque : **100 %**
- 2.3-11 Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires : **100 %**
- 2.4-04 Les équipes améliorent leurs pratiques en analysant les événements indésirables associés aux soins qu'elles ont déclarés : **100 %**



Chapitre 3 : L'établissement

- 3.2-06 L'établissement lutte contre la maltraitance en son sein : **95 %**
- 3.3-01 La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins : **100 %**
- 3.6-01 La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée : **100 %**
- 3.6-05 La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement : **98 %**
- 3.7-03 L'établissement analyse, exploite et communique les indicateurs qualité et sécurité des soins : **100 %**

Score des critères avancés :

Ils correspondent à des exigences souhaitées mais non exigibles à ce jour. Ils constituent les potentiels critères standard de demain.

3 critères avancés étaient applicables à l'ADA 17 :

Chapitre 2 : Les équipes de soins

- 2.2-07 La sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient bénéficie d'une conciliation des traitements médicamenteux : **100 %**

Chapitre 3 : L'établissement

- 3.2-02 L'établissement mobilise les actions d'expertise des patients : **83 %**
- 3.4-02 La gouvernance impulse et soutien des démarches spécifiques d'amélioration du travail en équipe : **89 %**

Axes d'améliorations :

- **Assurer l'adéquation entre les missions et les compétences des professionnels**
- **Mettre en place un cadre opérationnel sur le questionnaire éthique**
- **Assurer la formation des professionnels à l'antibiothérapie**

Nous tenons à remercier l'ensemble des patients qui ont vécu la visite de certification du 10 au 15 décembre 2023, ainsi que ceux qui ont participé aux audits et qui ont été sollicités par les experts-visiteurs de la HAS.

La biopédancemétrie arrive à l'ADA 17

par Anne-Elisabeth MIGEON

Les recommandations cliniques le soulignent, il est devenu essentiel aujourd'hui dans le suivi des patients atteints de maladie chronique, de surveiller et d'analyser la composition corporelle.

On le sait, la mesure du poids seule ne suffit plus et peut cacher une perte de masse musculaire donc une dénutrition sarcopénique, ou bien un excès d'eau...

Même si plusieurs choix de méthodes existent pour suivre ces paramètres, force est de constater que ces méthodes sont souvent coûteuses, difficiles à mettre en œuvre, voire pour certaines pas assez précises. La bioimpédancemétrie allie sécurité, fiabilité et précision de mesure.

Mais comment ça marche ?

Cette méthode est basée sur une analyse physiologique des tissus (muscles, graisses, os, liquides) et de leur fonction ; elle utilise les propriétés électriques et leur opposition au passage d'un courant électrique de faible intensité. Donc on ne sent rien et c'est sans danger pour la personne !

Un courant est injecté grâce à des électrodes placées au niveau des mains et des chevilles, ce courant électrique va traverser le corps et les tissus qui le composent. Chaque tissu selon sa composition opposera une résistance au passage du courant électrique ou au contraire

se laissera traverser plus facilement selon sa qualité physiologique (autrement dit sa bonne santé).

Les données recueillies seront analysées à l'aide de méthode de calcul et permettront d'accéder de façon fiable à de nombreux indices tissulaires, métaboliques ou hydriques et qui pourront nous aider au quotidien dans le suivi des patients.

Chaque mesure réalisée à l'ADA17 sera intégrée après son interprétation, dans le dossier patient et fera l'objet d'un suivi régulier (tous les 3 ou 6 mois) selon les besoins au même titre que d'autres mesures comme les bilans biologiques.



L'importance du tri des déchets en milieu médical

par le groupe de Développement Durable

Notre établissement réalise le tri des déchets, celui-ci étant déterminant pour plusieurs raisons :



1. Réduction des risques sanitaires :

Les déchets médicaux peuvent contenir des agents pathogènes, des produits chimiques dangereux ou des matériaux tranchants. Les déchets piquants, coupants ou tranchants ayant été en contact ou non avec un site infectieux, doivent être collectés par le professionnel dans des emballages normalisés à usage unique. Un tri correct permet de minimiser les risques de contamination et de blessures.

2. Protection de l'environnement :

De nombreux déchets médicaux sont non biodégradables et peuvent polluer les sols et les eaux. Un tri efficace permet de recycler et de traiter ces déchets de manière appropriée.

3. Conformité réglementaire :

Les établissements de santé doivent se conformer à des réglementations strictes concernant la gestion des déchets. Un tri rigoureux aide à respecter ces normes et à éviter les sanctions.

Pour encourager un tri efficace des déchets à l'ADA17, les professionnels disposent de guides clairs dans les zones de travail pour rappeler les consignes de tri, ainsi que les équipements appropriés afin de réaliser au mieux celui-ci.

Journée mondiale du rein

par Mariana KOLEV



La 19ème Journée Mondiale du Rein a eu lieu le jeudi 14 mars 2024.

Le thème retenu par la Fédération Internationale des Fondations du Rein pour l'édition 2024 était "**La santé rénale pour tous : Promouvoir un accès équitable aux soins et une utilisation optimale des médicaments**". Cette campagne du 14 mars 2024 était centrée sur les efforts à faire pour maintenir cette bonne santé rénale pour tous en donnant l'accès aux soins et aux nouvelles thérapeutiques.

Au cours des trois dernières décennies, les efforts de traitement de la maladie rénale chronique (MRC) se sont concentrés sur la préparation et la mise en œuvre de thérapies de remplacement rénal.

Les récentes avancées thérapeutiques offrent des possibilités inédites de prévenir ou de retarder la maladie.

Alors que ces nouvelles thérapies devraient être accessibles à tous les patients, dans tous les pays et tous les environnements, des obstacles tels que le manque de sensibilisation à la MRC, le manque de connaissances ou de confiance dans les nouvelles thérapies, la pénurie de spécialistes des maladies rénales et le coût des traitements contribuent à de profondes disparités dans l'accès aux traitements. Ces inégalités soulignent la nécessité de mettre l'accent sur la sensibilisation à la MRC et sur le développement des compétences du personnel de santé.

Parallèlement, **du 9 à 16 mars 2024**, des journées d'information et de dépistage des maladies rénales ont eu lieu sur tout le territoire national, en partenariat particulièrement avec France Rein dans le cadre de la Semaine Nationale du Rein.

Education Thérapeutique du Patient : A la découverte de l'art-thérapie.

par Nelly NIVOIX

Vous connaissez déjà le programme d'Éducation Thérapeutique proposé par l'ADA 17.

En 2024, le groupe ETP **vous offre la possibilité de participer à des ateliers collectifs d'Art-thérapie.**

Qu'est-ce que l'art-thérapie ?

C'est une pratique de soin qui prend appui sur le processus de création artistique.

Reconnue comme anti-dépresseur, anxiolytique et analgésiant, l'art-thérapie permet de s'exprimer autrement que par la parole. Elle favorise le lâcher-prise et la détente, peut soulager les

douleurs, permet de travailler la mémoire, la concentration, la confiance en soi.

Les ateliers collectifs d'art-thérapie offrent un espace-temps de créativité, une parenthèse ludique et récréative, un temps de liberté pour soi où l'on peut déposer ses émotions et ses ressentis. C'est aussi un temps de communication et de partage avec les autres participants. Un temps pour se soustraire à la maladie et sortir de l'isolement.

- **Les ateliers sont animés par**
- **Nelly Nivoix, art-thérapeute,**
- **qui intervient déjà auprès de**
- **certains patients de l'ADA**
- **17 en utilisant le dessin,**
- **la peinture, le collage ou**
- **l'écriture.**

Par ses propositions et ses consignes, elle guidera et accompagnera les personnes dans la bienveillance et le non-jugement.

Pour participer, aucune compétence artistique ou technique n'est requise. Juste l'envie de faire, d'essayer, d'expérimenter, de découvrir, de se rencontrer, de partager, de créer autour d'un thème qui sera dévoilé en séance.

Si vous êtes intéressé.e par la découverte de cette discipline et pour participer à ces ateliers, parlez-en à votre médecin référent ou à votre équipe signante.



Exemples de créations de deux de nos patientes et de nos professionnels qui ont pu tester les ateliers.



Rendez-vous à " L'après-midi des aidants "

par le service qualité et le groupe ETP



Vous avez **un proche** en **dialyse** ?

L'ADA 17 vous convie à

L'après-midi des aidants

Rendez-vous le jeudi

21 NOV. 2024

De **14h30** à **17h30**

Événement
GRATUIT

au premier étage du **Restaurant Vivre[s]**
14 quai aux Vivres, 17300 **Rochefort**

L'ADA17 a décidé d'organiser un moment de partage pour vous, les aidants des patients dialysés de Charente-Maritime.

AU PROGRAMME

2 ateliers d'ETP (Education Thérapeutique du Patient) :

- 1 atelier d'art thérapie
- 1 atelier "Savoir interpréter son bilan biologique"

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

✉ qualite@ada17.fr ou ☎ 05 46 67 53 93

Dans la limite des places disponibles

Un coupon d'inscription vous sera transmis par la suite

En partenariat avec



Les plaies du pied du patient diabétique

par Mariana KOLEV

Petit zoom sur le pied du patient diabétique afin d'aborder la prise en soins des différentes plaies, et les recommandations de la HAS concernant son parcours de soins...

Affection podologique & diabète : un suivi pluriprofessionnel.

Les patients diabétiques présentent un risque élevé de plaies dont certaines peuvent conduire à des amputations. Quel que soit l'âge du patient, la réalisation d'un dépistage du risque podologique, au moins une fois par an, est donc essentielle.

Les résultats de cette évaluation sont communiqués au médecin traitant et/ou spécialiste.

- Un bilan-diagnostique annuel préventif en pédicurie-podologie pour tous les patients diabétiques âgés de plus de 60 ans est recommandé dès le grade 0 en regard du poids, des complications (amputations, plaies) et de l'impact sur la qualité de vie.
- La survenue d'une plaie chez un patient diabétique à risque est une urgence médicale. Elle nécessite de l'orienter vers une équipe pluriprofessionnelle spécialisée dans le pied diabétique sous 48 heures.

Une application gratuite est mise à disposition des professionnels de santé depuis 2020 par le Centre Hospitalier de La Rochelle : « Podiaclic » a été conçue pour aider les professionnels de ville dans la prise en charge des plaies du pied chez les patients diabétiques. Elle se base sur les dernières recommandations de l'International Working Group on the Diabetic Foot (IWGDF) de 2019. Elle est téléchargeable sur Android uniquement et propose une aide décisionnelle au parcours de soins.

Coordonnées des consultations « Pieds » en Charente Maritime :

CH Jonzac :

secretariat.ssr@ch-jonzac.fr

Prise en charge d'escarres, ulcères de jambes et pied du diabétique

CH Saintes :

equipe-mobile-diabetologie@ch-saintonge.fr

05 46 95 11 00

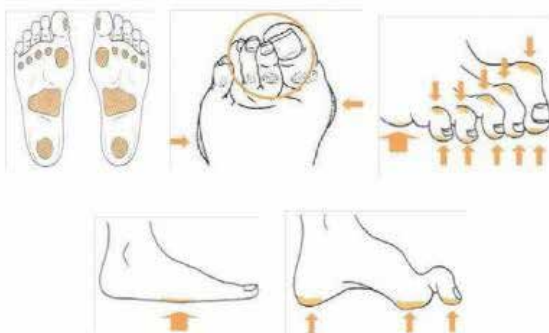
CH La Rochelle :

avis.plaies.dermatologie@ght-atlantique17.fr

05 46 45 51 31

Centre plaie et cicatrisation de la Clinique de l'Atlantique :

05 46 00 43 95



L'essentiel :

- Une évaluation de la gradation du risque de plaie chez le patient diabétique, effectuée par le pédicure-podologue, est recommandée au moins une fois par an.

- Il est recommandé d'informer les patients sur les situations à risque de plaies provoquées par des traumatismes mineurs qui sont à l'origine de 95 % des lésions (chaussures inadaptées, déformations du pied ou ongles blessants).

Infirmière de parcours de soins MRC

par le Docteur Fannie LEROY



Nous avons le plaisir d'accueillir le 6 juin 2024, **Madame Isabelle AUDRY**, infirmière à temps partiel au sein de l'ADA17. Sa mission principale est de coordonner le parcours de soins des patients insuffisants rénaux chroniques suivi par les médecins du centre de santé de l'ADA17 en

évaluant leurs besoins, afin de les orienter vers les différents professionnels de santé concernés (diététicienne, assistance sociale, psychologue, intervenant en activité physique adaptée,...) et promouvoir l'accès de ces patients au programme d'éducation thérapeutique « **Mes reins, j'en prends soin** ».

Ce programme, destiné aux patients insuffisants rénaux chroniques, comporte 6 ateliers d'éducation thérapeutique :

- Les reins, à quoi ça sert ?
- J'apprends à interpréter mon bilan biologique
- Educ' tes prots
- Comment prendre soin de ses reins ?
- Médicaments et moi
- Vie quotidienne et droits sociaux des patients ayant une maladie rénale chronique

L'intégration de l'art-thérapie dans ce programme est en cours de réflexion.

Ces ateliers ont plusieurs objectifs :

- connaître et comprendre la maladie rénale et ses conséquences,
- adapter sa façon de manger et bouger pour protéger vos reins
- savoir lire son bilan biologique,
- comprendre les médicaments que le médecin prescrit,
- partager avec d'autres personnes ses émotions et ses interrogations
- vous aider à faire un choix lorsque vos reins ne fonctionnent plus.

Identitovigilance : Mise à jour des pièces d'identité

par Catherine CITRON



Conformément au référentiel de bonnes pratiques en matière d'identification de l'utilisateur, l'identité recueillie doit être évaluée en fonction des documents pris en compte lors de l'enregistrement d'un patient. L'identité ne peut être « validée » que lorsqu'elle est relevée à partir d'un document d'identité officiel **et en cours de validité** comportant les traits stricts (nom de famille / nom de naissance, premier prénom, date de naissance, sexe) :

- la carte nationale d'identité (CNI) : **validité 15 ans**
- le passeport : **validité 10 ans**
- le titre de séjour pour les étrangers : **validité 10 ans**

Ainsi en 2023, nous avons été amenés à réaliser un audit concernant la conformité des pièces d'identité qui nous ont été fournies lors de votre admission. Afin de respecter la réglementation, nous nous sommes permis de demander aux patients dont les pièces d'identité étaient périmées depuis leur arrivée dans notre établissement, de nous fournir un document valide.

Nous sommes très satisfaits du résultat puisque la plupart d'entre vous ont pu nous fournir une nouvelle pièce d'identité en cours de validité. Nous continuerons ce travail de vérification chaque année et nous vous remercions beaucoup pour votre implication dans cet aspect de votre parcours de soins.

Par ailleurs, nous vous rappelons que si certains d'entre vous rencontrent des difficultés pour faire refaire leur pièce d'identité (manque d'internet par exemple), Cécilia CADEAU, assistante sociale pour l'ADA 17 se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives.

Déclarer les événements indésirables

par le service qualité

Les évènements indésirables peuvent être classés selon leur gravité :

- **Les évènements indésirables (EI)** qui sont des situations qui s'écartent de procédures ou de résultats escomptés dans une situation habituelle et qui sont ou qui seraient potentiellement source de dommages.
- **Les évènements indésirables associés aux soins (EIAS)** qui sont des événements inattendus qui perturbent ou retardent le processus de soin, ou impactent directement le patient dans sa santé. Ces événements sont consécutifs aux actes de prévention, de diagnostic ou de traitement.
- **Les évènements indésirables graves (EIG)** qui sont des événements indésirables à l'origine du décès, de la mise en jeu du pronostic vital immédiat, de la prolongation d'une hospitalisation, d'une incapacité ou d'un handicap.

Vous avez la possibilité de déclarer des évènements indésirables qui ont lieu pendant toute la durée de votre parcours au sein de notre établissement. Cette déclaration peut se faire de 4 manières différentes :

- > **en contactant notre association** par téléphone (05 46 67 53 93) ou email (contact@ada17.fr)
- > **en contactant les Représentants des Usagers (RU)** de l'établissement par téléphone (06 09 58 80 16) ou email (ruada17@gmail.com)
- > **par fiche d'amélioration disponible dans chaque vestiaire :**

- **sur le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables** (signalement.social-sante.gouv.fr) : votre déclaration sera transmise à l'Agence Régionale de Santé, qui, si nécessaire, vous contactera pour recueillir davantage de renseignements. Elle vous informera également des suites données à votre signalement :



Changement de membres à la CDU

par le service Qualité

Une Commission des usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé public et privé pour veiller au respect des droits des usagers, faciliter leurs démarches et contribuer par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

De nouveaux membres ont été désignés à la Commission des usagers au sein de notre établissement. Il s'agit du Dr Caroline ARAUJO et de 2 nouveaux représentants des usagers (RU), nommés par l'ARS : MM. Frédéric BIETH et Alain SANCHEZ. Un poste de RU est encore en attente de nomination suite à la démission de Mme HENRI le 5 mars dernier.

Enfin, de nouveaux professionnels seront désormais invités à chaque réunion de la CDU : il s'agit d'un médecin de chaque secteur (Nord et Sud), de l'IPA et du Pharmacien.

Vous trouverez ci-dessous le trombinoscope des nouveaux membres déjà affiché dans les vestiaires patients des unités de dialyse :



PRÉSIDENT

M. B. VIVET

05.46.6785.11

bvivet@ada17.fr



REPRÉSENTANT LÉGAL

M. G. LEMAIRE

a désigné M. B. VIVET pour le représenter

MÉDIATEUR MÉDECIN

Dr C. ARAUJO



Suppléante

Dr M-N. CATOLIQUOT



MÉDIATEUR NON MÉDECIN

Mme K. PAIN



Suppléante

Mme C. CADEAU



REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Ils sont à votre disposition pour toute demande ou tout échange : ruada17@gmail.com - 06.09.58.80.16



Mme N. VIEUILLE

(France Rein)

Suppléante

En attente



M. F. BIETH

(France Rein)

Suppléant

M. A. SANCHEZ

(France Rein)



REPRÉSENTANT DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

M. F. MOUNIOS



Suppléant

M. J-P. BARBOT



REPRÉSENTANT
DU PERSONNEL
INFIRMIER

Mme C. MORISSON-ROBERT

Suppléant

En attente

INVITÉS

Dr S. COUPEL
Néphrologue

Mme C. EL HARTI
Responsable Qualité
Secrétaire de la CDU

Mme M. KOLEV
Infirmière en Pratiques
Avancées

Dr A. LABAT
Néphrologue

**Mme S.
LOUBOUTIN-CROC**
Pharmacienne

La gestion de la douleur chez les patients dialysés est un élément crucial de leur prise en charge globale.



Pour améliorer la qualité de vie des patients, il est essentiel de mettre en place un suivi structuré et continu de leur bien-être. Nous vous présentons ci-après un chemin de la prise en charge de la douleur intégrant des évaluations régulières et l'intervention des fonctions de support afin d'assurer une prise en charge holistique et personnalisée.

Étape 1 : Questionnaire de bien-être / qualité de vie



A l'initiation de la dialyse, chaque patient complète un questionnaire de bien-être détaillé à l'aide de l'infirmier. Ce questionnaire inclut des questions sur les impacts physiques, émotionnels et sociaux de la douleur. Cette évaluation initiale permet de cerner les besoins spécifiques de chaque patient et de planifier les interventions adaptées.

Étape 2 : Évaluation à chaque séance de dialyse



Avant la séance :

L'infirmier évalue la douleur du patient sur une échelle rapide (de 0 à 10, par exemple) ou d'autres échelles adaptées à l'état du patient.

Pendant la séance :

L'infirmier discute brièvement avec le patient pour identifier tout changement ou symptôme nouveau.

Après traitement antalgique :

Une nouvelle évaluation de la douleur est effectuée. Les scores de douleur et les observations de l'infirmier sont notés dans le dossier médical du patient.

Étape 3 : Interventions des fonctions de support après évaluations

En cas de scores de douleur élevés ou douleur chronique, l'infirmier informe immédiatement le médecin référent.

Des ajustements thérapeutiques peuvent être faits en temps réel.

Selon les besoins identifiés, des soins de support peuvent vous être proposés comme de la sophrologie, de la physiothérapie, des consultations psychologiques,

de la kinésithérapie, de l'activité physique adaptée...

Étape 4 : Réévaluation annuelle du bien-être

Une fois par an, chaque patient passe une réévaluation complète de son bien-être à l'aide de l'infirmier.

Les stratégies thérapeutiques et de support sont ajustées en fonction des conclusions de cette réévaluation annuelle en concertation avec le médecin référent.


Une prise en charge structurée et continue de la douleur permet d'améliorer significativement la qualité de vie des patients sous dialyse.

Grâce à des évaluations régulières et à l'intervention des fonctions de supports, il est possible d'adapter rapidement les traitements et de proposer des solutions personnalisées, offrant ainsi un soutien global et efficace aux patients.

Les différents axes abordés dans le questionnaire sont les suivants :

- La relation avec la dialyse
- Le ressenti physique et émotionnel pendant les séances
- La qualité de vie à la maison.

Une nouvelle version de la " **Charte de Lutte contre la douleur** " a été diffusée et affichée dans les vestiaires patient et les halls d'accueil de chaque unité de dialyse.

	DOCUMENT INTERNE	Doc in V20240704
	CHARTE DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR	Application le : 04/07/2024 Pages : 1/1 Lié à : PCD/UD/3 208
Processus : Prise en charge de la douleur		
Objet	Décrire les engagements de l'ADA 17 en matière de prise en charge de la douleur	
Domaine d'application	Toutes les fonctions	
Modifications	Ajustements avec procédures et protocoles actuels	



La HAS, lors de sa visite de certification en décembre 2023, a évalué à **100% le respect du critère 1.2-08 « Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur ».**

A l'ADA 17, votre douleur est prise en charge. La prise en compte de votre douleur fait partie intégrante de votre suivi médical. Le CLUD (Comité de lutte contre la douleur) coordonne les actions de lutte contre la douleur menées au sein de l'établissement. L'équipe soignante s'engage à respecter les points suivants :

- Ne pas admettre la douleur comme une fatalité**, qu'elle que soit son origine.
- Croire en votre douleur** : l'écouter et l'entendre, c'est **respecter votre intégrité et votre dignité**. L'équipe soignante est attentive à l'expression de votre douleur de manière non verbale.
- Vous informer sur la prise en charge de votre douleur et respecter votre libre-choix** : la dimension douloureuse, physique et psychologique de la prise en charge des personnes est une préoccupation quotidienne de l'équipe soignante. Vous êtes prévenus avant la réalisation de tout acte pouvant entraîner une douleur. Vous participez activement à votre projet de soins. L'équipe soignante vous informe de chaque acte / soin réalisé. Vous avez le choix d'accepter ou de refuser les traitements proposés notamment contre la douleur.
- Evaluer votre douleur** : **dès votre arrivée, vos douleurs sont dépistées par l'infirmier** qui vous prend en charge. Elle fera l'objet d'une transmission ciblée dans votre dossier informatisé afin de ne jamais être oubliée ou négligée.
L'évaluation de la douleur se fait à partir de **différentes échelles** en fonction des patients ; elle est donc adaptée à vous.
La tolérance et les effets indésirables des traitements anti-douleur sont également évalués et votre douleur est réévaluée à chaque séance de dialyse.
Lors de votre première **consultation médicale avec un néphrologue de l'ADA 17**, la question de la douleur est abordée par le médecin. A chaque consultation, votre douleur et les examens qui s'y rapportent seront réévalués ainsi que les traitements.
Un **questionnaire bien-être / qualité de vie** vous est proposé entre 1 et 3 mois suivant votre arrivée. Il est reconduit annuellement. Il pourra conduire à une demande de suivi par un professionnel adapté décidée par un néphrologue de l'ADA 17.
Des enquêtes ponctuelles peuvent également vous être proposées afin d'évaluer la prise en charge de la douleur par l'équipe soignante.
- Soulager la douleur sans attendre** : le soulagement de la douleur se fait en même temps que la recherche de cause et le traitement de celle-ci.
- Adapter le traitement de vos douleurs** : en cas de douleur aiguë, un **traitement médicamenteux vous est proposé** d'emblée par l'infirmier selon les règles de prescription de l'établissement. Lors des visites et consultations médicales, d'autres traitements médicamenteux plus forts pourront vous être prescrits ou des **traitements non médicamenteux** (coussins de positionnement, massages, cryothérapie, etc.).
Après examen clinique par le néphrologue de l'ADA 17, la douleur pourra faire l'objet d'**examens complémentaires** pour essayer d'en comprendre la cause, la nature et le mécanisme afin de mieux la traiter.
Vous pouvez bénéficier d'une consultation avec la psychologue à votre demande, celle de l'infirmier ou du médecin. La prescription de **séances de kinésithérapie et/ou d'activité physique adaptée** pourra vous être également proposée.
- Prendre en charge vos douleurs chroniques** : si l'adaptation du traitement de vos douleurs n'a pas abouti au soulagement de vos douleurs, le néphrologue de l'ADA 17 pourra vous adresser à un **centre anti-douleur** en vue de vous proposer d'autres solutions thérapeutiques (hypnose, neurostimulation électrique transcutanée, acupuncture, etc.).
- Bénéficier d'une formation à l'évaluation et au traitement de la douleur** : les soignants et médecins de l'ADA 17 sont sensibilisés en interne, dès leur arrivée à l'ADA 17, sur l'évaluation et le traitement de la douleur par les médecins membres du CLUD.

Il y a de l'ambiance à Vaux sur Mer...

par Adeline BONNEAU

Les fêtes de fin d'année sont déjà bien loin, mais nous tenons à vous faire partager les petits moments de vie de nos patients à l'unité de Vaux sur Mer...

Un Noël en Dialyse, à Vaux sur Mer

Cette année, pour changer des traditionnelles viennoiseries, et avec l'accord de Anne-Elisabeth notre chère diététicienne, nous avons proposé, à nos patients, des petites bûches de Noël.

Pour preuve, les commentaires des uns et des autres.

Merci à l'ADA 17 de nous avoir permis ce moment de gaieté et de partage, et un avant-goût du réveillon.

Tous nos vœux à tous pour 2024 !

L'équipe de Vaux sur mer

VOUS SOUHAITE UN Merveilleux Noël

Merry Christmas

Très très agréable
M. C. M. M. M.

Très belle bûche de Noël
M. C. M. M. M.

Un petit moment agréable
M. C. M. M. M.

Avec petites, saintes petites, saintes
M. C. M. M. M.

Top du Top 3 étoiles
M. C. M. M. M.

C'est super et très bon
M. C. M. M. M.

Très très agréable
M. C. M. M. M.

Très belle bûche de Noël
M. C. M. M. M.

Un petit moment agréable
M. C. M. M. M.

ada17

SAMEDI 13 JANVIER

GALETTE DES ROIS A VAUX SUR MER



Les marinades

En cette période d'été et de barbecue, je vous propose mes 3 règles pour composer une bonne marinade et quelques idées de marinades à tester.

En effet, les marinades permettent d'une part de limiter la formation de substances toxiques, mais aussi d'attendrir les morceaux avant de les cuire et de diminuer le temps de cuisson tout en apportant un maximum de goût !

Mais pour obtenir une bonne marinade 3 éléments sont essentiels :

- 1) L'ingrédient acide : jus de citron, vinaigre (de vin, de cidre, balsamique bio ...), moutarde, yaourt...
- 2) L'huile : privilégiez l'huile d'olive (qui résiste à 180°C) et qui est une source de bons acides gras oméga 9

Marinade orange et cumin



Pour une marinade de 50 ml

15 ml de jus d'orange, 2,5 g de zeste d'orange, 5 g de cumin, ½ gousse d'ail, 25 ml d'huile d'olive

Marinade mangue piquante

Pour une marinade de 50 ml

10 à 15 g de mangue en purée, 2,5 g de coriandre, 25 ml d'huile de coco non désodorisée, 10 g de citron vert, un peu de piment vert



PREPARATION

Le temps pour laisser mariner est dépendant de votre aliment.

En effet, pour les aliments fragiles comme les légumes, le poisson et les fruits de mer : le temps de marinade est entre 30 minutes à 1 heure

Pour les chairs tendres comme le poulet, le porc ou bien le veau : le temps de marinade est entre 2 à 8 heures.

Pour les viandes rouges comme le bœuf, l'agneau ou les gibiers : le temps de marinade est entre 3 à 24 heures.

Pour cette saison, je vous propose 2 recettes à base d'herbe sauvage et d'épices...

Fondant de poulet au cerfeuil et à l'oseille



Pour 4 personnes

2 blancs de poulet, 2 dl de crème fraîche, 100 g de cerfeuil frais, 100 g d'oseille, 1 cuillère à soupe de farine, bouillon de volaille sans sel, margarine, poivre

PREPARATION

Couper les blancs de poulet en cubes
Faire fondre de la margarine dans une casserole, y faire dorer le poulet puis saupoudrer de farine et mélanger.
Ajouter le cerfeuil, l'oseille, le cube de bouillon (facultatif), un peu d'eau et laisser cuire 20 minutes environ
Ajouter la crème fraîche,
Poivrer selon votre goût
Ce plat pourra être accompagné de pâtes

Analyse nutritionnelle pour une portion :

Calories	Protéines (g)	Lipides (g)	Glucides (g)	Phosphore (mg)	Potassium (mg)	Sel (g)
178	25	5,6	5,35	233	399	0,1
				Modéré	Fort	Faible

Filet de lieu jaune aux épices

Pour 4 personnes

4 filets de lieu jaune, 600g de carottes, 2 gousses de vanille, 4 étoiles de badiane, 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, poivre, papier sulfurisé

PREPARATION

Préchauffer le four th 8 (240°C). Découper 4 grands carrés de papier sulfurisé
Éplucher et couper les carottes en petit bâtonnets (astuces, les carottes peuvent être achetées surgelées et prédécoupées). Les faire blanchir 10 minutes dans l'eau bouillante. Egoutter et réserver.
Couper les gousses de vanille en 2 dans le sens de la longueur.
Faire un lit de bâtonnets de carottes au centre de chaque carré de papier et poser un filet de lieu dessus. Ajouter une demi-gousse de vanille et une étoile de badiane. Poivrer et arroser d'une cuillère à café d'huile d'olive.
Replier le papier sulfurisé afin de former une papillote. Enfourner et faire cuire 20 minutes.
Servir dès la fin de la cuisson accompagné de riz Basmati

Analyse nutritionnelle pour une portion :

Calories	Protéines (g)	Lipides (g)	Glucides (g)	Phosphore (mg)	Potassium (mg)	Sel (g)
260	25	13	8,6	250	10	0,4
				Faible	Modéré	Faible

Salade de mangues et pêches à la verveine



Pour 6 personnes

2 poignées de feuilles de verveine, 300g de pêche, 300g de mangue, 80 g de sucre en poudre (ou édulcorant Stevia), 1 bâton de vanille

PREPARATION

Faire un sirop dans une casserole en mélangeant le sucre et 10 cl d'eau, porter à ébullition puis y incorporer la vanille et les feuilles de verveine

Laisser tiédir hors du feu afin que la verveine infuse

Répandre ce jus sur les fruits, préalablement épluchés et coupés en morceaux.

Déguster très frais

Astuce vous pouvez trouver de la mangue coupée en dés dans le rayon des surgelés.

Analyse nutritionnelle pour une portion :

Calories	Protéines (g)	Lipides (g)	Glucides (g)	Phospore (mg)	Potassium (mg)	Sel (g)
113	0,6	0,25	25,3	14,5	165	-
			Fort	Faible	Modéré	-

Avant de vous souhaiter un bel été , je vous invite à 1 petit jeu...

Testez votre mémoire et votre concentration :

Réglez votre chronomètre sur 30 secondes et étudiez la photo ci-dessous. Lorsque le temps est écoulé, notez le nom de tous les aliments dont vous vous souvenez être sur la photo.



C'est l'été, protégez vous...

par Sylvie THIBAUT



CANICULE :

LES BONS GESTES A EFFECTUER



Je mouille mon corps et je me ventile



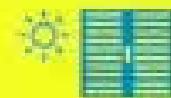
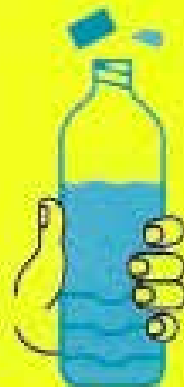
Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques

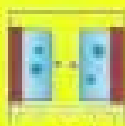


Je donne des nouvelles à mes proches



Je maintiens ma maison au frais en fermant les volets

En tant que patient dialysé,
je bois seulement la quantité autorisée
(je peux demander conseil
à mon néphrologue ou aux infirmières)



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé



Je ne sors pas aux heures les plus chaudes

EN CAS DE MALAISE, J'APPELLE LE 15

Un peu d'humour...



Le service qualité de l'établissement est à votre écoute

Vous pouvez nous communiquer à tout moment vos remarques ou réclamations par courriel :

qualite@ada17.fr ou via une fiche d'amélioration.

Ont participé à ce numéro :

Fannie LEROY
Mariana KOLEV
Chaimaa EL HARTI
Julie VIAUD
Nelly NIVOIX
Adeline BONNEAU
Sylvie THIBAUT
Nathalie BAURREAU
Magali BRENNIG
Florent PLASSE
Méryam BEN LASSOUED
Anne-Elisabeth MIGEON
Catherine CITRON

Prochaine
diffusion :
01 / 2025

Vous pouvez nous faire parvenir les thèmes que vous souhaitez voir aborder dans la Gazette du Patient, **vous pouvez également nous proposer des articles.**

Merci de contacter Catherine CITRON par courriel à l'adresse suivante : ccitron@ada17.fr ou par courrier au siège social de l'ADA17 : 6 rue Alexander Fleming - 17000 La Rochelle.

©ADA 17